SPORTS

(SUITE DE LA DEUXIÈME PAGE)

et l'ailier droit, abuse un peu trop de moyens anti-réglementaires.

L'arbitre, M. Montaux (candidat au titre inter-ligue), a démontré sa grande classe ; il arbitra de main de maître, sans hacher le jeu, chaque faute fut sectionnée.

Que dire du match ? La rentrée de Deschoot à Oignies produisit une certaine confusion quant au placement des équipiers.

C'est ainsi que Decanin, relégué semi droit, se plaçait trop au centre, produisant de ce fait un trou énorme dont Orchies ne sut pas tirer parti, en ouvrant sur la gauche, où Wadzeck ne fit pas oublier Delannoy, blessé. Ce point tactique résolu, il reste peu de chose à dire du match qui, nous le répétons, fut trop acharné.

A Orchies, De Cecco effectuait son entrée. Il s'impose en leader d'attaque (son but, de la tête, est un modèle du genre. Kuta en est le constructeur). L'attrait du match se cantonna dans le duel De Cecco-Deschoot (les deux meilleurs sur le terrain) ... après l'arbitre.

Comment prendre l'Ail contre les Troubles du Sang

Pour soulager les malaises de la cinquantaine — hypertension, varices, hémorroïdes, vapeurs, varices, migraines ou essoufflements, — prenez de l'ail médicinal, 500 fois plus actif que la plante. Bien connu sous le nom d'Ex'Ail, cet extrait inodore d'ail chlorophyllé dissout les déchets du sang et les dépôts calcaires dans les parois des artères. Aussitôt un sang plus pur, plus fluide, circule dans vos artères assouplies, si bien qu'en général la tension baisse naturellement. Les malaises, migraines, douleurs, varices ou hémorroïdes, rapidement soulagés, finissent par disparaître. En même temps les fonctions sont stimulées : l'organisme reverdit. Ex'Ail, tous pharm. Lab. du Bac, 46, r. du Bac, Asnières. V. n° 21 P. 4794.

R.C. ARRAS BAT R.C. LENS PAR 4 A 2

Cette fois, les « Boyaux Rouges » ont tenu à réaffirmer qu'ils étaient imbattables sur leur terrain, confirmant ainsi les exploits de leurs aînés.

Ils avaient affaire à outre partie en rencontrant les Lensois qui arrivaient chevronnés et couronnés. Mais les Arrageois, après les quelques matches du début de championnat, ont, grâce à leur eran et à leur moral, renversé tous les pronostics.

La foule des spectateurs bien plus nombreux qu'à l'ordinaire, eut ainsi l'occasion de suivre avec enthousiasme la manœuvre de l'équipe chère à M. Brabant. La ligne d'avants avait été renforcée pour ainsi dire par la rentrée du jeune Décastorne. De plus, Brunel qui avait fait une partie fort terne dimanche dernier se réhabilita et sortit une partie des grands jours, ainsi que Blondel, Blaze et Thery. La rapidité d'exécution des Arrageois eut le don de décourager l'action des visiteurs qui, cependant, firent de belles choses pour venir à bout d'un adversaire en excellente forme. La défense s'avéra, comme d'habitude formidable et brisa toutes les attaques des « Sang et Or ». C'est ainsi que par quatre fois, les poulains de Bachellier perceront les huts lensois alors que celui-ci réussissaient à battre Dolin que deux fois.

La partie des Arrageois fut extrêmement bonne et l'équipe mérite les plus vifs éloges pour sa belle tenue et son ardeur dans la lutte. Il y eut de belles phases de jeu de part et d'autre, mais les Lensois ne purent affirmer leur supériorité.

Des Forces pour les Ecoliers cet Hiver

Si votre enfant affaibli, amaigri manque d'entrain suivez ce conseil

Quand le sang s'appauvrit pendant la croissance, il ne tire plus toutes les substances fortifiantes des aliments : l'enfant s'affaiblit, s'amaigrit. Pour lui donner un sang généreux, capable de puiser 3 à 5 fois plus d'énergie de la même nourriture, faites-lui suivre pendant 30 jours le "régime ferré" — véritable cure de *sur-profit alimentaire* —, en lui donnant une pilule Pink avec chaque repas. Naturel et digestible comme le fer alimentaire des épinards ou lentilles, grand régénérateur du sang, le fer fortifiant est concentré dans les pilules Pink sous une forme médicinale si active que 4 semaines suffisent le plus souvent pour enrichir le sang anémié de 400 à 600 millions de globules rouges nouveaux, si bien que la vitalité augmente dans toutes les cellules de l'organisme. Le jour en jour la vigueur s'accroît ; le poids remonte, les couleurs reviennent, l'enfant pousse mieux. Une pilule Pink par repas. Toutes pharm. Lab. Clers et Biget, 71, r. Colombes, Asnières. V. n° 52 P. 7235.

EN COUPE DE FRANCE

Le Cateau et Jeumont n'ont pas encore pu se départager

Dimanche 17 octobre, à Jeumont, l'équipe de l'U.S. Jeumont et du S.C. Le Cateau avaient fait match nul, après prolongations. Ce match fut rejoué au Cateau dimanche, devant une belle galerie qui assista à une belle partie au cours de laquelle Le Cateau domine presque toujours. De nombreux essais furent effectués de part et d'autre, mais les défenses vigilantes s'opposaient avec efficacité à l'entrée de la balle dans les filets. Bien que Le Cateau se montra plus présant et mieux en forme, rien ne fut marqué, même pas au cours des prolongations, où Le Cateau fit encore un gros effort le match sera à rejouer sur un terrain neutre.

LE DIABLE ENLÈVE LES CORS

S.A.R.L. Ets Phor Weinmann Epernay Visa N° 1934 P 6164

STADE BÉTHUNOIS BAT A.S. MARCONNE 6 BUTS A 1

Le match jouée sur le stade d'Hesdin devant une galerie nombreuse, le score indique nettement la supériorité des visiteurs sur les équipiers de Marconne qui, malgré plusieurs remplaçants, obligèrent les Béthunois à s'employer à fond pour s'assurer la victoire.

Marconne, qui engage, part immédiatement à l'attaque imposant son jeu rapide auquel répondent les Stadistes durant une demi-heure et qui dès cet instant sont maîtres du terrain, ouvrant le marque sur centre de l'ailier droit, repris par l'intergauche. Deux minutes avant la mi-temps l'ailier gauche Béthunois centre à son tour, repris de la tête par cet ailier droit, qui réalise le second but.

A la reprise, les visiteurs jouent plus serré pratiquant une série de passes qui leur permettent d'augmenter leur score à la 18e minute par l'avant-centre sur passe de l'ailier gauche ; à la 30e et à la 40e minutes dans des descentes foudroyantes où l'ailier droit et l'inter-gauche Béthunois battent le gardien de Marconne.

Les « Verts » tentent en vain de reprendre la ballon, à nouveau les blancs menacent les bois des locaux qui sont violés pour la 6e fois par l'avant-centre sur passe de son inter-gauche. Marconne, dont la courage ne se départit pas, réussit à sauver l'honneur deux minutes avant la fin.

Arbitrage impartial de M. Eugène Lamon, de Calais.

MALADIES FÉMININES

Elles ont souvent leur origine dans une mauvaise circulation du sang. C'est pourquoi les Gouttes Florides, qui activent la circulation et décongestionnent les organes, font tant de bien à la femme. Les troubles du retour d'âge sont atténués par cette excellente préparation. Le flacon 16 fr. 90. Si vous ne pouvez vous procurer les Gouttes Florides, faites usage des Comprimés Florides, même formule, même efficacité. 16 fr. 30 ttes phies. Lab. Hélin, Châteauroux. Visa 846 P 3327.

CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE

O. MARCQ BAT ESCAUDAIN PAR 4 A 0

L'équipe d'Escaudain semble peu homogène, et composée d'éléments fort jeunes. Elle a du mordant, mais pas de poids ni d'expérience. Et la première mi-temps se déroula particulièrement sur la ligne de défense d'Escaudain.

Marcq semble en bonne forme, mais n'arrive pas à réaliser. Niquet, vers la 30e minute, botte des trente mètres et la marque.

La seconde mi-temps est à peu près semblable, à la 34e minute, Desseint marque le 2e but et successivement dans les 11 minutes qui suivent, Fleurquin et Desseint accentuent la marque qui se termine par 4 buts à l'avantage des locaux, alors que les visiteurs n'ont pas réussi à sauver l'honneur.

DENAIN A bat STADE ROUBAISIEN PAR 2 à 1

Il s'en fallut de peu que les deux équipes ne retournent dos à dos, bien que les « Enfants » aient dominé la plupart du temps. A 7 ou 8 reprises, les buts roubaisiens ont été en danger au cours des trente premières minutes de jeu. Pourtant, ce sont les visiteurs qui, les premiers, à la 33e minute par leur ailier gauche envoyèrent la balle dans les filets ou De Decker se préparant à la recevoir, avait malencontreusement buté et chuté. Le même ailier récidiva quelques instants après, mais cette fois sans succès. Et la mi-temps s'acheva sans que le D.A. ait mis à profit une activité digne d'un meilleur sort.

A la reprise, le jeu s'équilibra, mais pas pour longtemps. Par des dégagementa en touche, les visiteurs tentent de saper les assauts de leurs adversaires, et la galerie protesta sur la qualité du spectacle. Ce n'est qu'à la 34e minute, après 4 cornera ainsi malheureux que leurs shoots au but que les denaisiens par l'Espagnol, trouvent le chemin des filets. Ce fut alors un forcing courageux et soutenu qui, 11 minutes plus tard, après quelques incidents de mêlée devant les buts des stadiates s'achevait par le but vainqueur, produit d'un corner botté par Noirbant et repris de la tête par Eugénio. Cette victoire méritée tout au long de la partie, les locaux venaient de l'arracher in-extremis à quelques secondes du coup de sifflet final.

PLUS QUE 2 JOURS

POUR ACHETER VOTRE BILLET

LOTERIE NATIONALE

PING-PONG

LE NORD BAT LA PICARDIE PAR 9 A 1

C'est devant une assistance enthousiaste que s'est déroulée, au siège du R. C. Roubaix, la rencontre Nord-Picardie que présidait M. Meurisse, président du Comité des Flandres, entouré de MM. Bailleul, secrétaire-général de la F. F. T. T. ; Wattel, président du Comité du Nord ; Dupuis, délégué général du District Nord ; Laroche, délégué du Sous-District Roubaisien, et de nombreuses personnalité sportives roubaisiennes.

Mlle Delrue, délégué à la Presse, présenta les équipes suivantes : Nord : Bouchard, Manchiska, Desrumeaux, Mlle Joing ; Picardie : René Bailleul, Robert Bailleul, Briaux, Mlle Petit.

Tous les matches furent très disputés. La rencontre Manchiska-René Bailleul donna lieu à de magnifiques échanges qui soulevèrent les applaudissements du public. Le double, gagné par Bouchard-Manchiska sur les frères Bailleul, fut également très spectaculaire. Mlle Joing, très en verve, l'emporta facilement sur Mlle Petit qui ne put trouver la cadence.

Citons encore la victoire de René Bailleul sur Desrumeaux qui prit le meilleur sur Bailleul junior, et la belle tenue de dernier devant Bouchard.

Chez les vainqueurs, Manchiska s'affirme le meilleur tandis que Desrumeaux et Bouchard donnaient pleine satisfaction, bien que le Lillois s'avérait loin de sa meilleure forme.

Les Picards se ressentirent du manque d'entraînement, surtout Briaux, mais René Bailleul fit de très belles choses, et son frère retrouva, par moments, son attaque d'autrefois.

Après cette victoire, le Nord se pose d'ores et déjà en vainqueur de la Coupe Inter-Districts.

LE CHAMPIONNAT DU NORD
Division d'Excellance

A. S. Roubaix-Stella Lille : 10-0.

Quintonine

HELIN Pharm. CHATEAUROUX

Visa 846-P-2030

HOCKEY

La Coupe Félix Grimonprez

GROSSE SURPRISE DANS LES 1/4 DE FINALE : CAMBRAI BAT LE P.C. ROUBAIX

Sur le Stade Municipale de Cambrai, l'Athlétic Club de Cambrai a éliminé le Polo Club de Roubaix par 3 buts à 1.

Tous les pronostics se trouvent renversés, car si on pensait généralement que Cambrai était capable d'une excellente résistance, personne n'auralt prédit qu'il gagnerait nettement.

L'équipe déplacée par les Roubaisiens laissa croire que le Polo n'avait pas pris cette rencontre au sérieux, mais les Cambrésiens avaient de leur côté soigneusement préparés ce match.

Il est hors de doute que l'Athlétic Club de Cambrai a bien sa place dans la Division d'Excellence où il vient d'accéder. Cette équipe renforcée par Lucas (excellent joueur du Stade Français récemment muté à Cambrai) jouera certainement un grand rôle dans les championnats.

Le 1/2 finale. — A la suite du match A.C.C.-P.C.R. qui avait été remis lors des 1/4 de finale, les deux 1/2 finales se joueront dimanche 31 octobre comme suit :

A Lambersart, avenue du Bois, à 10 h. : L.H.C. 1-A.C.C. 1.

A Lille, rue Berthelot, à 15 h. : L.U.C. 1-L.H.C. 3.

le Bottin

PREPARE SON VOLUME DU NORD

Pour souscription,

s'adresser : 32 bis, rue Lepelletier, Lille

MATCHES AMICAUX

S.A. Douai 1 bat O.I.C.L. 1 A par 1 but à 0. — Cette partie qui fut disputée avec un peu trop d'acharnement de la part des Douaisiens, a vu la victoire de justesse de ces derniers par 1 but à 0. Les Lillois ont surpris agréablement en tenant tête à l'excellente équipe douaisienne et semblent avoir accompli de grands progrès.

S.A. Douai (Vétérans) bat O.I.C.L. 1 B par 1 but à 0. — L'équipe 1 B de l'O.I.C.L. limitant son équipe 1 A, n'est fait battre par le même score par les vétérans du S.A.D. Le match fut très équilibré. Douai marquant son but vainqueur sur cafouillage.

P.C. Roubaix (R.) bat O.I.C.L. 2 par 2 buts à 0. — Cette rencontre, comme l'indique le score, fut tout à l'avantage des Roubaisiens qui avaient déplacé une équipe comprenant de nombreux joueurs premiers. Les dirigeants de clubs devraient veiller à ce qui edea rencontres aussi déséquilibrées ne se produisent pas car elles ne sont profitables à aucune équipe.

L.U.C. (2) bat R.C. Arras (2) par 2 butc à 1. — L'équipe arrageoise bien emmenée par son entraîneur Caron, toujours sur la brèche, a fait une excellente impression, le match se déroula dans une atmosphère de parfaite correction et les jeunes equipiers d'Arras joueront très certainement une saisonble saison.

L.U.C. (Vétérane)-R.C. Arras 1 match remis. — Par suite d'empêchements de dernière heure, la 1 A d'Arras n'a pu se déplacer pour rencontrer les vétérans du L.U.C. Ceux-ci, dont c'était le premier match de la saison, ont pu cependant disputer une petite partie d'entraînement.

A - B - C - D

Imprimerie du Réveil du Nord
186, rue de Paris, LILLE
Le Gérant : Emile GEST

LES MEILLEURES ÉTUDES PAR CORRESPONDANCE

se font à l'ECOLE DES SCIENCES ET ARTS.

Sa célèbre méthode de culture mentale DUNAMIS permet à chacun de développer ses facultés d'attention, d'imagination, de mémoire, de volonté, d'acquérir la confiance en soi, de décupler ses chances de succès.

Brochure gratuite numéro 950.

La méthode PHONOPOLYGLOTTE, pour l'étude des langues étrangères par le disque, vous apprendra à parler, à lire, à écrire l'Allemand, l'Anglais, l'Espagnol ou l'Italien selon la langue choisie.

Brochure gratuite numéro 951.

Le cours de DESSIN fera de vous un véritable artiste, capable de noter un croquis rapide, de dessiner un paysage, une nature morte, un portrait.

Notice gratuite numéro 952.

Le cours pratique d'ELOQUENCE vous donnera le moyen de vous exprimer en public dans les termes les plus persuasifs et vous affranchira, si vous êtes affligé de la funeste timidité.

Notice gratuite numéro 953.

Si vous avez le goût des affaires, le Cours de PUBLICITE vous permettra, soit de vous créer une brillante situation dans cette branche, soit de développer dans les proportions inespérées le volume de vos affaires.

Notice gratuite numéro 954.

Si vous désirez faire les ETUDES PRIMAIRES et SECONDAIRES, n'oubliez pas que l'efficacité de l'enseignement de l'Ecole des Sciences et Arts est consacrée par les nombreux et brillants succès que remportent ses élèves au Brevet Elémentaire, au B.E.P.S. au Baccalauréat. Demandez l'envoi gratuit de la Brochure numéro 955 (Etudes Secondaires) ou de la Brochure numéro 956 (Etudes Primaires).

ÉCOLE DES SCIENCES ET ARTS

81, Bd des Belges, LYON (Rhône)
16, rue du Gal-Malleterre, PARIS (16e)

BOXE

A ROUBAIX

Nos amateurs seraient-ils en progrès ? C'est possible, certain même. En fait, l'ensemble des combats constituant l'affiche de la réunion organisée par l'A.S. Roubaix vit les adversaires « utiliser » une boxe de bonne qualité. Si tout ne fut pas parfait, le mieux valait tout de même d'être signalé.

Une fois de plus, Sieuw et Henneuse se posèrent en vedette de ces luttes bi-mensuelles, ou presque. Malgré l'énergie apportée par l'Héninois Coupez tant dans l'attaque que la contre-attaque, Henneuse prit finalement l'avantage, mais de bien peu, tandis que de son côté, Sieuw éprouvait quelques difficultés pour battre aux pointe un Debarge très agressif. Avec eux, citons encore Piette et Cerny, le combat se terminant sur la victoire de l'Héninois.

Les fonctions officielles furent assurées par MM. Castel, Deruyter, Holvoet, etc.

Voici les résultats :

Uajanowsky (Courrières) et Makovtsck (Hénin-Liétard) font match nul ; Legrand (Hénin-Liétard) bat Antimes (B.C.C.) aux points ; Humez (Hénin-Liétard) bat Parqui j. (Montigny) par abandon au 1er r. ; Soriet (A.S. Roubaix) bat Ducellion (Hénin-Liétard) par k. o. au 1er r. ; Henneuse (A.S. Roubaix) bat Coupez (Hénin-Liétard) aux points ; Sieuw (A.S. Roubaix) bat Debarge (Courrières) aux points ; Devaucelle (B.C. Tourcoing) bat Debaer (A.S. Roubaix) aux points ; Pierre (Hénin-Liétard) bat Cerny (Courrières) aux points.

URODONAL

garde le sang pur, les articulations souples, la santé parfaite.

A HAUTMONT

C'est devant une salle comble que s'est déroulé au Kursaal, le gala organisé par l'Amicale des Sports. On enregistra de beaux combats et le succès de la réunion fut très grand. Les résultats furent les suivants : Gueant (Sains) et Scheppens (Ss-le-Bois) font match nul ; Lemand (Sains) battu aux points par Fentenelle (Ss-le-Bois) ; Deloper (Ss-le-Bois) bat aux points Bontemps Roger (Sains) ; Nunn (Sains) vainqueur de Pierret (Ss-le-Bois) par arrêt de l'arbitre ; Léon Gomez (Fmlee) et Paquié (Ss-le-Bois) font match nul ; Gomez Henri (Fmies) et Père font match nul ; Fontenier et Coiblau (Ss-le-Bois) font match nul ; Moreau (Ss-le-Bois) bat aux points Bontemps Robert (Sains) ; Baglet (Hautmont) et Mercier (Ss-le-Bois) font match nul ; Normand (Hautmont) bat aux pointe Pattou (Sains) ; Fiévet (Ss-le-Bois) bat aux points Beaurain (Fmies).

A QUAROUBLE

Le grand gala de boxe organisé dimanche à l'annexe des écoles, par le S.C. de la Fraternelle Onnaingeoise, sous la contrôle de la F.N.B., a remporté un vif succès et fut présidé par M. Gonsard, de Denain, arbitra officiel, assisté de MM. Foucha et Hermal. Les combats furent bien équilibrés. Carigand, du B.C. Valenciennois, finaliste du championnat de France, amateurs, se fit principalement remarquer en disposant du cogneur de l'espoir d'Onnaing Leclercq, admirable de courage. Les frères Clément, d'Onnaing, sont aussi de jeunes espoirs. Il est regrettable que Barlin et Avion ne puissent assister à le réunion à cause de circonstances imprévues. A noter que le club organisateur a versé une somme de 15.000 francs pour les prisonniers. Voici les résultats : Delval (Rbx) bat Jezckl (Ong) aux points ; Dupont (Val.) bat Lemahieu (Rbx) aux points ; Gagniot (Val.) bat Clement Georges (Ong) aux points ; Wijsoskie (Fresn.) et Allemieck (Rbx) font match nul ; Clement Adrien (Ong) et Teefignolli (Fresn.) font match nul ; Carigand (Val.) bat Leclercq (Ong) aux points.

ESCRIME

L'ACADÉMIE D'ARMES DES FLANDRES REMPORTE UN MAGNIFIQUE SUCCÈS A JOINVILLE

Les 21, 22 et 23 octobre, le concours d'entrée à l'Ecole magistrale du Collège National de Montieura. Athlètes et Maître d'armes de Joinville-le-Pont avait réuni les sélectionnés de toutes les régions de France.

Une délégation de 14 jeunes élèves moniteurs de l'Ecole Régionale de l'Académie d'Armes des Flandres se présentait devant un jury qui était chargé de désigner les 20 meilleurs parmi tous ces candidats. Les jeunes régionaux de l'A.F. se sont taillé la part du lion en enlevant 14 places sur les 20 dont huit premières places.

Soulignons comme il convient les magnifiques performances de l'élève moniteur Larue qui se classe premier du concours général avec 12 points d'avance sur lesecond.

Ces beaux résultats mettent en lumière la valeur de l'enseignement judicieux donné à l'Académie d'Armes des Flandres. Félicitons comme il convient son directeur M. J.-J. Lesieux, et ses collaborateurs MM. Bartas et Chardonneaux.

BASKET-BALL

O.I.C. Lillois bat R.C. Roubaix par 35 points à 19

Ce premier match de championnat d'Excellence fut de bien mauvaise propagande, le jeu fut beaucoup trop dur surtout de la part des Roubaisiens et l'arbitrage fut trop large en la circonstance.

Les Lillois essayèrent vainement d'éclaircir une partie hâchée et sans intérêt, les Dogues menant à la pause par 13 à 8, enlevèrent finalement la victoire par 35 points à 19.

L'O.I.C. Lillois 1B fut battu par l'Excelsior 1A par 19 à 18.

Saint-André bat Orchies 44-21

Match très ouvert joué par deux équipes bien en souffle et parfaitement arbitré par M. Eurin.

Saint-André, plus adroit au panier prend nettement l'avantage en 1re mi-temps : 24 à 8. Après le repos, le jeu est plus équilibré, sans toutefois que les courageux orchésiens puissent remonter à la marque et la match se termine sur le score de 44 à 21 à l'avantage de Saint-André.

Notons qu'Orchies se présentait sans remplaçants, tandis que son adversaire disposait de sept joueurs parmi lesquels Julien Kobierski qui a fait une excellente rentrée.

RUGBY

Lille U.C. bat S.R. Wasquehal par 18 à 11

Sur le coquet Stade Municipal de Wasquehal, les Etudiants ont battu l'équipe locale après un match fort équilibré et après une défense obstinée de Wasquehal qui, à la mi-temps, menait même par 5 à 3.

Les deux teams en présence eurent le souci de jouer constamment ouvert et, sauf quelques cafouillages inévitables dus à l'inexpérience de certaine débutants, le jeu reste assez clair.

Dès le début du match, le robuste pack des étudiants manifeste une nette supériorité en mêlée sur les avants Wasquehaliens, plus légers, qui se montrent plus en souffle dans le jeu ouvert.

A la mi-temps, Wasquehal mène par 5 à 3.

A la reprise, le jeu continue, assez égal, avec, toutefois, une légère supériorité aux Etudiants.

Wasquehal ne se découraga pas et réagit avec succès.

Mais, sur la fin, Wasquehal, dont les jeunes avants ont beaucoup du mal à endiguer le lourd pack étudiantin, baisse de pied et, coup sur coup, par le demi de mêlée d'abord, puis l'ouverture Roland, le L. U. C. s'assure finalement l'avantage par 18 à 11.

HIPPISME

LES COURSES AU TREMBLAY

Au programme de cé dimanche, deux courses intéressantes : le « Prix Gladiateur », sur 6.200 mètres, la plus longue épreuve de plat a été remportée par L'Aligoté, à M. Mougin ; le « Prix de la Forêt », doté de 600.000 fr. a été gagné par Carevelle, à M. Bousseac.

Début des SPORTS en 2e page

Des Vitamines, comme les aiment les Petits

Maintenant vous pouvez améliorer les rations de vos enfants par les vitamines, et fortifier l'organisme sous-alimenté, grâce aux pastilles de Chlorofoline qui ont un goût délicieux de bonbons (caramel sucré). Chaque pastille de Chlorofoline contient autant de vitamines B, C et D qu'une demi-livre de pain complet, un demi-litre de lait entier, une côtelette de veau et une livre de beurre frais. La Chlorofoline remonte l'organisme sous-alimenté et sous-vitaminé, car elle est à base de chlorophylle. Une pastille de Chlorofoline par jour : la vigueur revient, le poids remonte. Bientôt vous êtes en pleine forme. Recommandé aux enfants, vieillards, convalescents, futures mamans et nourrices. Chlorofoline vitaminée, pharmacies seulem. Lab. du Bac, 46, rue du Bac, Asnières. V. n° 21 P. 7025.

Contre les RHUMATISMES
PILULES FOSTER
Toutes Pharmacies
Lab. Fostar, 25, rue St-Ferdinand, Paris
Visa N° 158-P-590

ANNONCES LÉGALES

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS. — Le Préfet du Pas-de-Calais, Chevalier de la Légion d'Honneur. Vu la loi du 21 octobre 1940 sur la législation des prix modifiée par les lois des 7 août et 31 décembre 1942. Vu l'arrêté interdépartemental du 21 décembre 1940 portant organisation du marché de la viande dans le Nord et le Pas-de-Calais et notamment l'article 22. Vu la loi du 31 décembre 1942 relative à la constatation, la poursuite, la répression des infractions aux règles de ravitaillement et notamment l'article 8 de ladite loi. Vu le procès-verbal en date du 28 juillet 1943 dressé contre les frères THILLIETTE, bouchers à Auchel, pour trafic illicite de la viande. Etant donné que le nommé THILLIETTE Léon fils, boucher, Grand Rue, Cité 3 à Auchel, est un récidiviste du « marché noir » de la viande et qu'il a déjà fait l'objet de plusieurs procès-verbaux à ce sujet. Vu l'avis de M. le Directeur du Contrôle économique en date du 7 octobre 1943. ARRETE : **Article 1er** : La fermeture de la boucherie THILLIETTE Léon fils, située Grand Rue, Cité 3 à Auchel, est prononcée pour une période de deux mois à dater du 8 novembre 1943. Pendant la durée de cette fermeture, le ravitaillement en viande de la clientèle habituelle de cette boucherie **Article 4** : L'application du présent arrêté sera adressée ... 1° à Monsieur le Sous-Préfet de Béthune, à Monsieur le Maire d'Auchel, à Monsieur le Commissaire de police d'Auchel, à Monsieur le Président du G.A.R.V. à Lille, à Monsieur l'Intendant, Directeur du Ravitaillement général, à Monsieur le Procureur de l'Etat à Béthune, **pour information et exécution** ; 2° à M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement, à M. le Directeur Général du C.N.V., 23, rue de Constantine à Paris, à M. le Directeur départemental du Contrôle économique à Arras, **pour information**. — Arras, le 12 octobre 1943. **Le Préfet**, Signé : A. P. SADON. 25865

Etude de Me Fernand GOMBERT, Docteur en Droit, Avoué à Lille, 33, rue d'Inkermann. — **LICITATION FOCKENIER.** Exécution du décret du 29 novembre 1939 (Article 2 à 10). Insertion prescrite par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Civil de Lille du 16 octobre 1943 en application de l'article 4 dudit décret. Aux requête poursuite et diligence de Madame Sidonie Lucienne BOUCHERY, sans profession, veuve de Monsieur Alphonse Louis FOCKENIER, demeurant à Lille, 187, rue de Lannoy, s'Agissant en sa qualité de tutrice naturelle et légale de sa fille mineure Camille Alphonsine Lucienne FOCKENIER s. Ayant pour avoué Me F. GOMBERT. Il sera procédé ultérieurement à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille au Palais de Justice de ladite ville à l'adjudication d'une maison située à Lille, rue de Lannoy, 187, sur la mise à prix de 100.000 francs, en exécution d'un jugement rendu sur requête par la Chambre du Conseil du Tribunal civil de Lille, le 6 juillet 1943, enregistré. La présente insertion est destinée à faire courir le délai d'**un mois** pendant lequel tout intéressé appartenant à l'une des catégories visées à l'article 1er du décret du 1er septembre 1939 et à l'égard duquel il ne serait pas intervenu une ordonnance levant la suspension des délais, pourra former opposition motivée à la levée de cette suspension par simple lettre recommandée adressée au Greffier du Tribunal civil de Lille. Pour insertion signé GOMBERT. 19602

Etude de Me André GAILLOT, avoué à Cambrai. — Assistance Judiciaire - Décision du 14 décembre 1942 — **SEPARATION DE CORPS** : D'un jugement par défaut, faute de conclure, rendu par le Tribunal de première instance de Cambrai, le quinze juillet mil neuf cent quarante-trois, enregistré et définitif. Entre : Madame SARCY Sophie épouse de Monsieur JOSSE Jules-Amand-Octave, ménagère, demeurant à Le Cateau, rue de la Fontaine-à-Gros-Boultons. Demanderesse ayant pour avoué Me A. GAILLOT, suppléé par Me G. LEDIEU. Et : Monsieur JOSSE Jules-Amand-Octave, menuisier, demeurant à Le Cateau, boulevard Faturle. Défendeur défaillant, faute de comparaître. Il appert : Que la séparation de corps a été prononcée entre les époux JOSSE-SARCY, aux torts du mari et au profit de la femme. — CAMBRAI, le 16 octobre 1943. — Pour extrait (signé) : G. LEDIEU. Et enregistré. 19603

Etude de Me Fernand GOMBERT, Docteur en Droit, Avoué, 33, rue d'Inkermann. Exécution du décret du 29 novembre 1939 (art. 2 à 10). Insertion prescrite par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Lille du 16 octobre 1943 en application de l'article 4 dudit décret. Aux requête poursuite et diligence de : Monsieur Fernand Victor Achille DELMER, employé, demeurant à Lille, 13, place de la Nouvelle Aventure. Madame Gabrielle WALLENS veuve en premières noces de Monsieur Fidèle VAILLANT, demeurant à Lille, 3 et 5, rue Henrico Ferri. s'Agissant en qualité de subrogée tutrice des mineurs Fernand Fidèle Achille DELMER né à Lille le 9 novembre 1922, Simonne DELMER née à Tourcoing le 4 juillet 1924 mais remplissant dans l'instance les fonctions de tutrice en raison de l'opposition d'intérêts existant entre M. DELMER sus-nommé et les mineurs s. Ayant pour avoué Me Fernand GOMBERT. Il sera procédé ultérieurement à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille à l'adjudication d'un immeuble situé à Tourcoing, Boulevard Gambetta, 435 sur la mise à prix de 70.000 francs. En exécution d'un jugement rendu sur requête par la Chambre du Conseil du Tribunal civil de Lille le 4 mai 1943, enregistré. La présente insertion est destinée à faire courir le délai d'**un mois** pendant lequel tout intéressé appartenant à l'une des catégories visées à l'article 1er du décret du 1er septembre 1939 et à l'égard duquel il ne serait pas intervenu une ordonnance levant la suspension des délais, pourra former opposition motivée à la levée de cette suspension par simple lettre recommandée adressée au Greffier du Tribunal civil de Lille. Pour insertion signé GOMBERT. 19604

Etude de Me Jean LABOURET, avoué à Saint-Quentin, 9, place des Enfants de Chœur. (Successeur de son père). — **VENTE PAR SUITE DE SURENCHERE DU DIXIEME** après vente sur licitation sur un seul lot de : **UN BATIMENT**, sis à Séry-les-Mezières, route de Ribemont à La Fère ou rue d'En-bas, avec jardin et cour, le tout d'une superficie de 1.992 mètres carrés. — L'adjudication aura lieu le MARDI TRENTE NOVEMBRE MIL NEUF CENT QUARANTE-TROIS, à quatorze heures à l'audience des criées du Tribunal civil de Saint-Quentin, au Palais de Justice de cette ville, salle ordinaire des audiences. — On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'en conformité d'un acte dressé au Greffe du Tribunal civil de Saint-Quentin, le 20 septembre 1943, enregistré, contenant déclaration de surenchère du dixième par Mademoiselle Marguerite BOEHNLEN ci-après nommée sur l'immeuble ci-après désigné, Et aux requête, poursuites et diligences de : Mademoiselle Marguerite BOEHNLEN, célibataire majeure, demeurant à Saint-Quentin, rue de La Fère numéro 83 ; surenchérisseuse ayant Me Jean LABOURET pour avoué constitué ; en présence ou eux dûment appelés de : 1) Monsieur Paul HENOCQUE, garagiste, demeurant à Saint-Quentin, 66, rue de Caradeau, époux de Madame Marcelle-Renée MORVAL « pris au nom et comme s administrateur légal de sa fille mineure, Claude s HENOCQUE, née à Saint-Quentin, le 30 janvier s 1933. Adjudicataire surenchéri, ayant Me Jean LABOURET pour avoué ; 2) Monsieur Emile-René FALEMPE, propriétaire, demeurant à Séry-les-Mezières, veuf de Madame Sophie-Julie BAYART ; 3) Mademoiselle Aimée-Louise FALEMPE, célibataire majeure, infirmière, demeurant à Bayonne (Basses-Pyrénées) avenue Toki-Eder ; 4) Monsieur Paul LEFEVRE, greffier de paix honoraire, maire de la commune de Foucaucourt (Aisne) y demeurant « prie en qualité d'administrateur provisoire s des biens de Mademoiselle Juliette-Jeanne-Henriette FALEMPE, célibataire majeure, aliénée s non interdite, internée à l'hôpital psychiatrique de Prémontré, fonctions auxquelles il a été nommé suivant délibération de la commission administrative dudit Etablissement en date du 20 décembre 1941 s ; 5) Madame Suzanne-Félicie JOLY, veuve de Monsieur Alfred-Jules-Henri FALEMPE, ladite dame domiciliée à Saint-Quentin, 3, rue Camille Desmoulins, et actuellement réfugiée à Avranches, rue du Maréchal Pétain, numéro 60, « prise au nom et comme tutrice naturelle et légale de ses deux filles mineures issues de son s union avec Monsieur FALEMPE susnommé : 1) s Jacqueline-Laure-Aimée FALEMPE, née à Lille, s le 23 février 1928 ; 2) Jeannine-Alfréda-Renée s FALEMPE, née à Moy-de-l'Aisne, le 3 août 1932 s. Ayant poursuivi la première vente, ayant Me Jean s LABOURET pour avoué ; 6) Monsieur Georges BENARD, principal clerc de notaire, demeurant à Ribemont « prie en qualité de subrogé-tuteur s ad hoc des mineures FALEMPE susnommées s fonctions auxquelles il a été nommé par délibération du conseil de famille desdites mineures, s tenue sous la présidence de Monsieur le Juge de s Paix du canton de Moy-de-l'Aisne, en date du s 20 février 1943 s. Il sera procédé le MARDI TRENTE NOVEMBRE MIL NEUF CENT QUARANTE-TROIS, à quatorze heures, à l'audience des criées du Tribunal civil de Saint-Quentin, au Palais de Justice de cette ville, salle ordinaire des audiences, à la vente par suite de surenchère du dixième après vente sur licitation, en un seul lot, au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux de l'immeuble dont la désignation suit : DESIGNATION DE L'IMMEUBLE : A VENDRE telle qu'elle figure au cahier des charges. — Département de l'Aisne - Arrondissement de Saint-Quentin, Canton de Ribemont, Commune de Séry-les-Mézières. — **Lot unique : UN BATIMENT**, sis à Séry-les-Mézières, route de Ribemont à La Fère ou rue d'En-bas, construit en brique, couvert en tuiles, à usage d'écurie et poulailler avec grenier au-dessus, porcherie, parc à fumier, jardin et cour, le tout d'une superficie de 1.992 mètres carrés, cadastré section A, numéros 1.070, 1.071, tenant d'une lisière à la rue d'En-bas, d'autre, aux premier et deuxième lots de la première adjudication, d'autre au premier lot, et d'un quatrième côté au Tour de Ville. **Mise à prix** : Outre les charges clauses et conditions énoncées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal civil de Saint-Quentin, où chacun peut dès à présent en prendre communication, les enchères seront reçues sur la nouvelle mise à prix de : QUARANTE ET UN MILLE HUIT CENTS FRANCS : 41.800 francs ; tous des enchères : cinq cents francs. Le ministère d'avoué est indispensable pour porter des enchères, les personnes qui auront obtenu préalablement l'